

# DEMANDE DE TRANSFERT

## Modalités à observer en vue de la saison 2005 / 2006

1. LES TRANSFERTS SONT LIBRES JUSQU'AU 30 JUIN  
*La demande doit cependant indiquer (visa) que le président du cercle quitté a été informé de la décision du (de la) joueur(euse).*
2. LES TRANSFERTS EFFECTUÉS ENTRE LE 1 ER JUILLET ET LE 31 AOUT DOIVENT OBLIGATOIREMENT RECEVOIR L'ACCORD DU PRÉSIDENT DU CERCLE QUITTÉ.
3. PLUS AUCUN TRANSFERT N'EST ACCEPTÉ ENTRE LE 1ER SEPTENBRE ET LE 31 OCTOBRE.
4. LA PÉRIODE DE TRANSFERT SERA RÉOUVERTE À PARTIR DU 1 ER NOVEMBRE  
*Pour les joueurs qui n'ont pas été alignés dans le championnat en cours. Les demandes effectuées à ce moment.*

Nom et Prénom	:	.....	N° de licence	.....
Adresse	:	..... .....		
Demande de transfert				
Du Cercle	:	.....		
Au Cercle	:	.....		
Signature	:	.....		
Visa du Président du Cercle quitté si le transfert est effectué avant le 30 juin				
Signature	:	.....	Date	.....
Accord du Président du Cercle quitté si le transfert est effectué entre le 1 <sup>er</sup> juillet de le 31 août ou après le 1 <sup>er</sup> novembre				
Signature	:	.....	Date	.....